+41 43 268 11 11 beratungsteam@mpw.ch www.mpw.ch



## Avant l'évaluation

- Mandat à mpw avec exposition du problème, description du poste, exigences, organigramme
- Fixation d'un rendez-vous avec le participant, envoi de la convocation et des tâches préparatoires
- Préparation et remise des documents préparatoires par le participant à l'évaluation
- Clarification du mandat par le chef évaluateur auprès du client

# Après l'évaluation

Après l'évaluation, les résultats sont examinés par l'équipe des évaluateurs et font l'objet d'un rapportécrit. En règle générale, l'envoi de copies avec un contenu identique de ce rapport au participant et au client est effectué en même temps. Le participant a en outre la possibilité de discuter du rapport lors d'un entretien personnel avec l'évaluateur. Cet entretien dure généralement environ une heure. Pour les évaluations de candidats internes, l'entretien de feedback peut se dérouler en présence du supé- rieur hiérarchique et/ou du responsable des ressources humaines.

Souvent, en plus du rapport, un entretien personnel ou téléphonique a lieu entre l'évaluateur en chef et le client.

## Avant l'évaluation

Mandat à mpw
Fixation d'un rendez-vous avec le/la
participant/e, envoi de la convocation
Clarification du mandat
Remise des documents préparatoires par
le/la participant/e

### L'évaluation

Interview
Entretiens simulés et présentations
Procédures pour la résolution de problèmes
Tests de préférences et de personnalité
Auto-évaluation et feedback

#### Après l'évaluaior

Bref feedback au/à la client/e par téléphone L'envoi du rapport au/à la participant/e et au/à la client/e Entretien de feedback entre l'évaluateur/l'évaluatrice et le/la participant/e, sur demande avec HR ou/et le/la supérieur/e